

# Demande de subvention ordinaire des clubs sportifs

2025

NOM du club : .....

N° SIRET : ..... N° RNA : .....

Discipline(s) : .....

Fédération Sportive d'affiliation : F. F. ....

***Responsable du dossier (à contacter si nécessaire) :***

NOM, Prénom : .....

Fonction : .....

N° de Téléphone : .....

Adresse courriel : .....

sollicite une subvention auprès de la Communauté de Communes du Grand-Figeac au titre de l'exercice budgétaire 2025, conformément au règlement budgétaire du Grand-Figeac accessible sur le site internet : [www.grand-figeac.fr](http://www.grand-figeac.fr)

L'Office Intercommunal du Sport Grand-Figeac est chargé d'imprimer et de réceptionner les dossiers.

Signature :

**Ce dossier est à retourner complet à l'OIS au plus tard pour le vendredi 14 Février 2025 (date impérative)**

**=> avec les pièces justificatives à joindre obligatoirement :**

- Attestation d'assurance multirisques pour la saison en cours
- Compte rendu détaillé de la dernière Assemblée Générale\*
- Bilan et Compte de résultats financiers 2023-2024 ou 2024\*
- Budget prévisionnel 2024-2025 ou 2025 (selon modèle joint)
- Extrait fédéral du listing des licenciés différenciant adultes et - 18 ans pour la saison en cours
- Diplômes professionnels ou fédéraux des encadrants (nouveaux)
- RIB de l'association (si modifié depuis le dernier dossier)

Cadre réservé OIS

<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>
<input type="checkbox"/>

**Les éléments marqués par \* correspondent à ceux de l'année civile 2024 ou de la saison sportive 2023-2024, selon le cas.**

**Rappel :** toutes les pages et tableaux de ce dossier doivent être rempli(e)s le plus précisément possible : les pièces justificatives demandées ne peuvent s'y substituer.

## **EFFECTIFS**

de l'exercice clos saison 2023-2024 ou année 2024

<b>LICENCIES</b>	Adultes	Jeunes -18 ans	<b>Total</b>
Hommes			
Femmes			
<b>Total</b>			

Justifier ces différents effectifs par un listing officiel, imprimé à partir du site de votre fédération, et où figurent de manière distincte les -18 ans.

A titre transitoire, pour certains clubs en situation particulière : danse, ...	<b>NON LICENCIES</b>	
---	----------------------	--

Joindre un listing nominatif des non-licenciés avec date de naissance et numéro d'adhérent, établi par le club et certifié par le/la Président.e.

► *Les membres possédant plusieurs licences (joueur, entraîneur, dirigeant, arbitre) ne doivent être comptés qu'une seule fois dans les effectifs licenciés.*

► *Les clubs qui établissent des licences pour des périodes limitées (estivales ou hivernales, activités temporaires à la demande) ne doivent pas faire apparaître ces membres occasionnels dans leur listing.*

**Seuls sont comptabilisés les membres ayant souscrit une licence annuelle**

# SPECIAL UNSS

## Associations Sportives des Collèges et Lycées

Quelles sont les disciplines pratiquées dans votre association sportive ?

- 1) ..... effectif : .....
- 2) ..... effectif : .....
- 3) ..... effectif : .....
- 4) ..... effectif : .....
- 5) ..... effectif : .....
- 6) ..... effectif : .....
- 7) ..... effectif : .....
- 8) ..... effectif : .....
- 9) ..... effectif : .....
- 10) ..... effectif : .....
- 11) ..... effectif : .....

Effectif global de l'association :

Effectif global de l'établissement :

### REMARQUES

.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....  
.....

# DEPENSES

2023-2024 ou 2024

Domaine	Montant	Remarques
Frais de déplacements d'activité sportive - Adultes - Jeunes		<i>Ne concernent que les licenciés du club</i>
Frais de stages sportifs à la charge du club - Adultes - Jeunes		
Frais de formations d'encadrants à la charge du club		
Salaires et charges des personnels employés par le club		
Montant des licences (reversé à la fédération)		
TOTAL		

**DEPENSES / RECETTES : le Compte de Résultat de l'année concernée (à joindre) doit permettre de retrouver aisément les sommes indiquées dans ce tableau (les surligner en couleurs) mais ne dispense pas de le compléter en totalité.**

# RECETTES

2023-2024 ou 2024

	Domaine	Montant	Remarques
Subventions	Communales		
	Communauté de Communes du Grand-Figeac		
	Départementales		
	Régionales		
	Nationales ( ANS, FDVA, ... )		
	Fédérales		
	Autres (préciser la provenance)		
	Mécénat, Sponsoring, ...		
	Cotisations des adhérents		
	TOTAL		

**DEPENSES / RECETTES : le Compte de Résultat de l'année concernée (à joindre) doit permettre de retrouver aisément les sommes indiquées dans ce tableau (les surligner en couleurs) mais ne dispense pas de le compléter en totalité.**

# FORMATION

**Saison 2023-2024 ou 2024**

Liste des encadrants diplômés du club :

## **Nouveaux brevets acquis : saison 2023 – 2024**

Type de brevet	NOM	Prénom	Justificatifs
			à fournir impérativement
Brevet Fédéral			
Brevet d'Etat ou équivalent			
Brevet d'arbitre ou de juge			

## **Encadrants déjà diplômés ayant exercé au cours de la saison 2023 – 2024**

Type de brevet	NOM	Prénom	Justificatifs
			ou déjà fourni l'an dernier
Brevet Fédéral			
Brevet d'Etat ou équivalent			
Brevet d'arbitre ou de juge			

Les encadrants ne figurant pas dans ce tableau (ou sur une liste jointe si manque de place) ne seront pas pris en compte.

**JOINDRE LES JUSTIFICATIFS : diplômes professionnels ou fédéraux**

# NIVEAU et PALMARES

Saison 2023-2024 ou 2024

► **Le même nombre de points est attribué à tous les clubs pour un niveau donné.**

*Un coefficient de majoration/minoration est appliqué en fonction du nombre de licenciés de la fédération pour tenir compte de la "difficulté" plus ou moins grande à établir une performance dans la discipline concernée.*

## NIVEAU

Dans le tableau ci-dessous, indiquez par une croix le **niveau le plus élevé** atteint dans une rencontre officielle par une équipe ou un compétiteur individuel de votre club.

**Préciser** éventuellement, si besoin, les **niveaux fédéraux intermédiaires** propre à votre discipline.

Pour les clubs multi-activités, faire autant de photocopies que de disciplines concernées.

**Discipline :** .....

**Fédération :** .....

NIVEAU		Adultes / Vétérans		Mineurs	
		F	H	F	G
150	Mondial				
	...				
100	Européen				
	...				
50	National 1				
	...				
	...				
	...				
30	Régional 1				
	...				
	...				
	...				
15	Départemental 1				
	...				
	...				

## PALMARES

Sur la feuille jointe, faites apparaître les **podiums** obtenus par vos équipes ou vos compétiteurs lors des **championnats fédéraux**. Indiquez bien les noms et prénoms des athlètes, ou les appellations précises des équipes. Si vous avez de nombreux podiums, faites des photocopies de la feuille de résultats jointe pour que les décomptes soient facilités.

**JOINDRE LES JUSTIFICATIFS : fiches de résultats ou de classement fédéraux**

# Attestation sur l'honneur

**Celle-ci doit obligatoirement être remplie pour toute demande (initiale ou renouvellement) quel que soit le montant de la subvention sollicitée.**

Je soussigné(e) (Nom Prénom) .....

représentant(e) légal(e) de l'association .....

.....

- certifie que l'association est régulièrement déclarée,
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales et fiscales ainsi que des cotisations et paiements y afférant,
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier,
- certifie que l'association ne dispose pas de comptes de placements en dehors de ceux mentionnés au bilan financier,
- certifie que l'association respecte les principes et valeurs de la Charte des engagements réciproques conclue entre l'État, les associations d'élus territoriaux et le Mouvement associatif, ainsi que les déclinaisons de cette charte;
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée sur le compte bancaire de l'association.

Fait à : .....

le : ..... / ..... / .....

Signature :

## **Attention :**

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.

**Important :** la loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 rend obligatoire la transmission d'un compte rendu financier à l'administration qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée, y compris dans le cas où le renouvellement de la subvention n'est pas demandé.

**RGPD :** Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par l'OIS Grand-Figeac pour la Communauté des Communes du Grand-Figeac.

Les données collectées seront communiquées aux destinataires suivants : Services habilités de la Communauté de Communes du Grand-Figeac. Nous pouvons également être amenés à communiquer vos données personnelles à des tiers afin de nous conformer à toute obligation légale ou décision administrative ou de justice.

Les données sont conservées pendant une durée de 10 ans.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Vous pouvez retirer à tout moment votre consentement au traitement de vos données, vous opposer au traitement de vos données ; Vous pouvez également exercer votre droit à la portabilité de vos données.

Consultez le site [cnil.fr](http://cnil.fr) pour plus d'informations sur vos droits.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter : OIS Grand-Figeac, 397 rue de la Pintre, 46100 Figeac - 05 65 34 52 54 / CC Grand-Figeac, 2 rue Germain Petitjean 46100 Figeac - 05 65 11 22 76

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.



# Budget prévisionnel<sup>(1)</sup> de l'association : .....

Année 2025 ou exercice du 01.09.2024 au 31.08.2025

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
<b>60 - Achats</b>		<b>70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Achats matières et fournitures			
Autres fournitures		<b>73 - Dotations et produits de tarification</b>	
		<b>74 - Subventions d'exploitation<sup>(2)</sup></b>	
<b>61 - Services extérieurs</b>		État : préciser le(s) ministère(s), directions ou services déconcentrés sollicités	
Locations			
Entretien et réparation			
Assurance		Conseil(s) Régional(aux)	
Documentation		Conseil(s) Départemental(aux)	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>			
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Communes, communautés de communes ou d'agglomérations	
Publicité, publications			
Déplacements, missions			
Services bancaires, autres		Organismes sociaux (Caf, etc. détailler)	
<b>63 - impôts et taxes</b>		Fonds européens (FSE, FEDER, etc)	
Impôts et taxes sur rémunération			
Autres impôts et taxes		Agence de services et de paiement (emplois aidés)	
<b>64 - Charges de personnel</b>			
Rémunération des personnels			
Charges sociales		Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées (fondation)	
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
		756. Cotisations	
<b>66 - Charges financières</b>		758 Dons manuels - Mécénat	
		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>		<b>77 - Produits exceptionnels</b>	
<b>68 - Dotation aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées</b>		<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>	
<b>69 - Impôts sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés</b>		<b>79 - Transfert de charges</b>	
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	
Excédent prévisionnel (bénéfice)		Insuffisance prévisionnelle (déficit)	

## CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE<sup>(3)</sup>

<b>86 - Emplois des contributions en nature</b>		<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	
860 - Secours en nature		870 - Bénévolat	
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services		871 - Prestations en nature	
862 - Prestations		875 - Dons en nature	
864 - Personnel bénévole			
<b>TOTAL</b>		<b>TOTAL</b>	

(1) Ne pas indiquer les centimes d'euros

(2) L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

(3) Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n°99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat

# RESULTATS et PODIUMS

## Saison 2023-2024

Sport collectif     Sport individuel     Sport scolaire

**Club :** .....

Dans les tableaux ci-dessous, précisez le niveau exact de la compétition et complétez la(les) case(s) concernée(s) avec le nom de la personne ou de l'équipe. Remplir un tableau pour chaque podium obtenu. Faire autant de photocopies que nécessaire.

**Discipline :** .....

**Fédération :** .....

NIVEAU	PALMARES	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Senior	Vétéran
.....	1er (champion)						
	2ème (finaliste)						
	3ème - 4ème						
	5ème - 8ème						

**Discipline :** .....

**Fédération :** .....

NIVEAU	PALMARES	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Senior	Vétéran
.....	1er (champion)						
	2ème (finaliste)						
	3ème - 4ème						
	5ème - 8ème						

**Discipline :** .....

**Fédération :** .....

NIVEAU	PALMARES	Benjamin	Minime	Cadet	Junior	Senior	Vétéran
.....	1er (champion)						
	2ème (finaliste)						
	3ème - 4ème						
	5ème - 8ème						